

Chapitre VIII

Site Internet : onerba.org en 2002

Le site Internet www.onerba.org répond aux objectifs suivants :

- faciliter l'accès et la diffusion des données statistiques de l'ONERBA sur la résistance aux antibiotiques aux autorités sanitaires et à l'ensemble des acteurs impliqués dans la prescription des antibiotiques ;
- diffuser les recommandations méthodologiques pour la surveillance de la résistance aux antibiotiques ;
- favoriser les relations entre microbiologistes ;
- favoriser les relations avec les institutions engagées ou impliquées dans la maîtrise de la résistance bactérienne aux antibiotiques ;
- participer, à travers la version anglaise du site, à la réflexion menée en Europe sur la résistance bactérienne aux antibiotiques.

Invivo, spécialiste du site Internet médical institutionnel, héberge l'ONERBA sur son portail Invivo.edu, aux côtés des sites de la Société de Pneumologie de Langue Française, de la Société de Réanimation de Langue Française et de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire et des Produits de Santé.

La page d'accueil du site compte 7 chapitres :

Chapitre "ONERBA", qui comprend :

- la présentation de l'ONERBA ;
- les statuts ;
- la liste et les coordonnées des membres du Conseil d'Administration et du Conseil Scientifique ;
- la charte et le règlement intérieur du Conseil Scientifique.

Chapitre "Echanges", qui comprend :

- une messagerie ouverte à tous les internautes sans restriction d'accès ;
- une fiche d'inscription à la liste de diffusion (actuellement 300 personnes environ) ;

- des liens vers une sélection de sites français ou étrangers portant sur la même thématique (le plus souvent avec un accord de réciprocité).

Chapitre "Formation", qui comprend :

- le texte intégral et téléchargeable des "Recommandations méthodologiques pour la surveillance de la résistance aux antibiotiques dans les laboratoires de microbiologie" édité en 2000 (Edimark ed.) ;
- les compte rendus d'évaluation par les participants pour chacune des 3 sessions de formation organisées par le Conseil Scientifique de l'ONERBA (2001 : Tours, Aix-en-Provence ; 2002 : Paris).

Chapitre "Expertise",

qui accueille toute demande d'expertise en cas de détection de résistance inhabituelle (avec le schéma du circuit de l'information), service apporté par l'ONERBA aux microbiologistes confrontés au décret sur le signalement des infections nosocomiales.

Chapitre "Recherche",

qui donne accès au moteur de recherche sur l'ensemble du site par des mots-clefs libres.

Chapitre "Centre documentaire",

qui contient des documents sur la résistance bactérienne en France :

- statistiques de résistance présentées lors des sessions de la RICAI ;
- statistiques de résistance sous forme de tableaux par espèce bactérienne ;

Tous les documents du Centre documentaire peuvent être sélectionnés par mots-clés, consultés sur le site et peuvent être téléchargés (format PDF) pour être librement utilisés.

■ Chapitre "Res-ONERBA",

qui contient 2 parties. La première présente les réseaux fédérés au sein de l'ONERBA ; la seconde est une base de données sur la résistance bactérienne aux antibiotiques (données issues de ces réseaux).

Cette base de données est interactive : l'internaute y accède en utilisant des menus déroulants et en sélectionnant une bactérie (ou un groupe bactérien) et les antibiotiques pour lesquels il cherche des données de résistance. Les données sont alors présentées sous la forme de tableaux et/ou de graphiques selon le type d'informations demandé.

Comme pour tous les sites, des compteurs permettent d'évaluer la fréquentation d'onerba.org : le nombre de connexions a atteint 700 et 800 par mois depuis septembre 2001, 6 mois après sa création en février 2001.

■ Développement du site onerba.org

Outre l'ajout de nouvelles livraisons de statistiques de résistance au fur et à mesure de leur production par les réseaux de l'ONERBA, le Conseil Scientifique prépare deux développements du site :

– le premier concerne la recherche sur la base de données Res-ONERBA qui doit devenir multicritères et permettre une recherche plus sélective pour l'internaute. Le type d'information (1, 2, 3 ou 4, cf. Guide méthodologique), le type de prélèvement, le fait que les données soient issues de l'hôpital ou de la ville, de l'homme ou de l'animal, pourront être utilisés comme critères de recherche supplémentaires ;

– le second concerne la création d'une deuxième base de données sur la résistance bactérienne aux antibiotiques, alimentée par le travail du groupe bibliographique (cf. Chapitre VII) qui sélectionne des données issues de publications nationales et internationales. Cette base de données sera créée sous un format xml, nouveau format Internet qui permet (a) d'entrer des textes "en libre", (b) une sélection très souple de mots-clés et (c) des liens directs avec les articles en ligne. L'accès de cette base sera réservé aux membres du Conseil Scientifique et à l'AFSSAPS à laquelle sera fournie un code d'accès.